Un animateur de radio belge poussé au départ après un débat polémique sur le viol

15/01/2018 à 16h31

Un animateur radio populaire de la radio publique belge **Benjamin Maréchal**, a annoncé ce lundi 15 janvier qu'il quittait son émission de débat, intitulée "C'est vous qui le dites" sur Vivacité

Ce départ survient trois jours après avoir le tollé suscité par l'animateur en invitant le public à témoigner sur la possibilité de jouir d'un viol. La question faisait écho aux déclarations de Brigitte Lahaie, signataire de la tribune du Monde pour la "liberté d'importuner" face à la féministe Caroline de Haas sur le plateau de BFMTV.

L'ancienne actrice pornographique assurait alors : "*On peut jouir lors d'un viol, je vous signale*" à son interlocutrice, elle-même victime de viol.

Ses propos ont suscité un tollé et le Belge Benjamin Maréchal, dans l'émission qu'il anime, a voulu interroger ses auditeurs sur ce sujet. Mais en reprenant les mots de Brigitte Lahaie avant de demander : "*Vous lui répondez quoi ?*', l'intitulé du débat a choqué.

Douze plaintes ont été déposées au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), des responsables politiques s'en sont émus et la RTBF a dû présenter ses excuses. Il est remplacé par **Cyril Detaeye**. (….)

france3-regions.francetvinfo.fr